Renforcer la transparence et la gestion des conflits d'intérêts

Dans un contexte d'exigence accrue en matière d'indépendance et de transparence des institutions et afin de restaurer la confiance avec les usagers du système de soins, la Haute Au torité
de
S
anté
annonce des mesures
fortes
pour faire la totale transparence sur ses travaux passés et poursuivre sa politique d'amélioration de gestion des conflits
d'intérêts.

L'affaire Mediator a marqué un tournant dans le paysage sanitaire français et impose à tous de renforcer les efforts de transparence
et de gestion des conflits
d'intérêts.
L
a
Haute Autorité
de Santé souhaite marquer
son engagement dans ce sens
auprès des
Français
et
prend aujourd'hui des
mesures
fortes
pour lever le doute sur la solidité scientifique et l'indépendance de ses travaux.

Une transparence totale sur les liens d'intérêts

Prenant acte de la récente décision du Conseil d'Etat, la Haute Autorité de Santé a retiré la recommandation sur le diabète de type 2
sur
un motif de forme, à savoir la non-exhaustivité des déclarations publiques d'intérêts des experts du groupe de travail.

Dans le prolongement de cette décision, la HAS retire la recommandation Alzheimer mise en

cause dans
une procédure similaire
au
près du
C
onseil d'
E
tat
.
La HAS
mettra en chantier de nouvelles recommandations sur le sujet après l'été, une fois qu'elle disposera de la réévaluation des médicaments anti-Alzheimer
par
la Commission
de
la Transparence
prévue en juillet.

De la même manière, la HAS lance l'analyse de toutes les recommandations élaborées entre 2005 et 2010 pou
r vérifier
qu'elles sont conformes aux règles en matière de déclarations publiques d'intérêt
. Cette mission est confiée au groupe
D
éontologie
et
I
ndépendance de l'expertise
de
la HAS
présidé
e
par
Christian Vigouroux,
conseiller d'Etat.

La HAS
suivra les conclusions de cette mission et
s'engage à retirer
immédiat
ement l
es recommandations qui seraient concernées
et à réinscrire
les thèmes à son
programme de travail
.

Un durcissement des règles pour mieux gérer les conflits

En 2010, un nouveau guide de gestion des conflits d'intérêts piloté par le Groupe Déontologie
marquait un durcissement des
procédures de gestion des
conflits
avec des mesures telles que la
p
ublication exhaustive des
déclarations publiques d'intérêt
au début des travaux
et le strict
encadrement des experts ayant des conflits majeurs.
Dans cette dynamique,
la HAS
annonce qu'un a
udit
externe
de ses
procédures de gestion des conflits d'intérêts
sera réalisé
en 2012

. Les conclusions de cet audit
seront suivies
d'effets et des pistes d'amélioration seront proposées.

Les débats de la Commission de la Transparence bientôt en ligne

Pour plus de transparence, la HAS s'engage à retransmettre les débats de la Commission de l
a Transparence
sur son site Internet
avec comme premier rendez-vous la
réévaluation
de la classe des médicaments anti-Alzheimer en jui
llet.

Enfin, la HAS a pris connaissance du rapport de l'IGAS sur l'indépendance de l'expertise. Elle
participe aux travaux des Assises du Médicament et attend les conclusions des
missions
parlementaires
en cours.